

Le 17 février 2023

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires 2023-2024

Monsieur le Ministre,


L'Université de Montréal souhaite ajouter sa voix à certaines demandes qui vous sont faites dans le cadre des consultations prébudgétaires en cours. D'une part, l'Université de Montréal réitère son appui à **l'ensemble des demandes qui vous sont présentées par le Bureau de coopération interuniversitaire**. D'autre part, l'Université de Montréal appuie les demandes qui vous sont présentées pour **accroître la construction de logements sociaux en rehaussant le financement du programme Accès-logis**.

L'Université de Montréal est ancrée dans sa ville et continue de soutenir et de promouvoir les initiatives et les partenariats qui donnent un sens à l'expression « Université citoyenne », tout en poursuivant ses missions de formation et de recherche. Nous avons à cœur que l'Université de Montréal soit perçue par la population québécoise comme l'un des moteurs de son essor politique, social et économique, et l'une des manifestations les plus éclatantes du génie des francophones en Amérique.

L'Université de Montréal ne bâtit pas de logements, mais elle est un acteur central de développement dans les quartiers dans lesquels elle est implantée et agit comme levier politique pour des sujets qui touchent toutes les populations, incluant bien sûr ses étudiants et étudiantes. L'équipe du Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux de l'Université de Montréal collabore avec différents groupes communautaires et avec les élus locaux, tant à Côte-des-Neiges qu'à Parc-Extension, et leur tend la main pour mobiliser les savoirs pour accompagner la société et appuyer certaines de leurs revendications.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

La Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux,



Valérie Amiraux

Cette lettre et ce mémoire vous sont adressés avec l'appui de la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges et la Table de quartier de Parc-Extension.

Logement étudiant abordable

L'Université de Montréal réitère son appui à **l'ensemble des demandes qui vous sont présentées par le Bureau de coopération interuniversitaire notamment celles sur le logement étudiant abordable.**

L'UdeM souhaite porter à votre attention des statistiques en appui à une recommandation spécifique du BCI, soit celle « d'augmenter l'offre de logement abordable et durable dédié à l'effectif étudiant à l'aide du PQIU du MES ou par les programmes de financement existants financés par d'autres ministères. » :

L'enquête PHARE 2021¹, produite par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), expose les vulnérabilités des étudiants en matière d'habitation. Ainsi, 62 % des étudiants universitaires locataires touchent 20 000 \$ par année ou moins. Au Québec, une proportion de 64 % d'entre eux alloue plus de 30 % de leur revenu annuel au loyer. Ce chiffre grimpe à 71 % pour les locataires étudiants à Montréal.

Par ailleurs, nous faisons écho aux revendications de la Fédération des associations étudiantes des campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)² d'augmenter l'enveloppe budgétaire destinée à l'Aide financière aux études pour que celle-ci prenne en compte les coûts réels des loyers payés par les ménages étudiants, en augmentant le plafond d'aide associé aux frais de subsistance.

Logement social

L'UdeM appuie les demandes qui vous sont présentées pour **accroître la construction de logements sociaux en rehaussant le financement du programme Accès-logis.**

Les objectifs de développement durable des Nations unies prévoient de « créer des opportunités de carrière et d'affaires, un **logement sûr et abordable** et la construction de sociétés et d'économies résilientes. »³. Dans la région de Montréal, plusieurs variables indiquent que les logements à prix modique se font de plus en plus rares. L'étude *Signes vitaux du grand Montréal*, réalisée pour le compte de Centraide du Grand Montréal et de la Fondation du Grand Montréal note à cet effet que :

« Le fait de vivre dans un logement inabordable ou inadéquat peut avoir des effets néfastes sur les populations. D'une part, lorsque les coûts du logement représentent une portion importante des revenus des ménages, les sommes disponibles pour les besoins essentiels complémentaires tels que la nourriture, les vêtements et les transports sont moins grandes. D'autre part, il est maintenant reconnu que la difficulté ou l'incapacité à payer son logement est

¹ Lamoureux, Marianne, Lefebvre, Andrée-Anne, Tanguay, Élise. (2022, janvier). Le logement étudiant au Québec – Rapport de recherche, UTILE https://uploads-ssl.webflow.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/62e2db9eec481f4aa84c8390_Rapport-PHARE-2021_20220728.pdf

² Khatem, Meriem, Ferland Alexis, Allard François. (2022, mars). Plateforme de revendications lors des élections provinciales de 2022, FAÉCUM <https://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/representation/plateforme-de-revendications-elections-provinciales-2022>

³ Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Les objectifs de développement durable en action <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals/sustainable-cities-and-communities>

source d'anxiété et de dépression, et que toutes deux détériorent la santé mentale. Des logements inabordables peuvent aussi obliger les populations à habiter des demeures dont la qualité laisse à désirer ou de taille insuffisante pour le nombre d'occupants. Enfin, l'inabordabilité peut également conduire à l'instabilité résidentielle et parfois même à l'itinérance. Le manque d'investissements dans l'abordabilité des logements provoque d'autres dépenses publiques afin de répondre aux conséquences économiques et sociales de cette inabordabilité. »⁴

Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans son enquête sur les logements locatifs (notamment rendues disponibles via l'étude *Signes vitaux du grand Montréal*), le coût moyen des loyers augmente, mais pas la capacité de payer des ménages. Cette hausse est particulièrement notable dans deux quartiers montréalais où l'Université de Montréal est présente : à Parc-Extension, elle est de 23 % et à Côte-des-Neiges, elle représente 17 %.

Nous appuyons donc les recommandations qui vous sont faites afin que, dans ces mêmes quartiers, des projets de logements abordables puissent avancer. Nous portons à votre attention, à Parc-Extension, le « projet Bétonel » porté par Brique par brique et qui prévoit 31 unités de logements sociaux, ainsi qu'à Côte-des-Neiges, celui de la Corporation de développement communautaire (appuyée notamment par Femmes du monde, Projet Genèse et l'Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges - OEIL), qui revendique la construction de 2 500 logements sociaux sur le terrain Blue Bonnets⁵ et dont la construction de 200 unités est prévue d'ici 2025.

⁴ Fondation du Grand Montréal (2022). Signes vitaux du Grand Montréal : le logement du Grand Montréal. https://fgmtl.org/wp-content/uploads/2022/11/SignesVitaux_Logement_2022_FR_v8.pdf

⁵ Naciri, Sliman (2022, 29 octobre) Logements sociaux de l'hippodrome: «on ne peut plus attendre!». Journal Métro. <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2936742/logements-sociaux-de-lhippodrome-on-ne-peut-plus-attendre/>